

**Dossier de candidature – Elèves de terminale – Période de
césure Année universitaire : 2026-2027**

Nom : / Prénom :

**A remettre complet à la Direction de l'orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP) ou
à cesure@univ-orleans.fr**

Selon les dates précisées ci-dessous

Seuls les élèves en classe de terminales régulièrement inscrits peuvent déposer un dossier.

La période de césure est accordée par le Président de l'Université, sur avis de la commission césure. Cette dernière s'appuie sur l'avis du professeur principal pour les terminales au moment de sa candidature.

Période de césure au titre du/de :

1^{er} semestre de l'année universitaire 2026-2027

Année universitaire 2026-2027 (semestre 1 et semestre 2)

=> Pour ces deux demandes, date de dépôt du dossier :

- du 6 avril au 5 juin 2026 (1^{ère} campagne)

- ou du 6 au 15 juillet 2026 (2^{ème} campagne)

2nd semestre de l'année universitaire 2026-2027

2nd semestre de l'année universitaire 2026-2027 et 1^{er} semestre de l'année universitaire 2027-2028

=> Pour ces deux demandes : date de dépôt du dossier du 1^{er} Septembre au 20 novembre 2026

Espace réservé à l'administration :

Date de dépôt du dossier :

Dossier complet

Dossier incomplet à la date butoir fixée dans le calendrier universitaire

Pièces manquantes (L'élève dispose d'un délai supplémentaire d'une semaine pour remettre les pièces manquantes au dossier) :

.....
.....
.....

Remarques :

.....
.....

Vous

Adresse : CP : Ville :

N° de téléphone :

Adresse mail :

N° étudiant (si déjà inscrit à l'université d'Orléans) :

Nationalité :

Formation suivie au moment de la candidature et établissement (Ex. : terminale ... au lycée...) :
.....

Formation universitaire envisagée pendant la période de césure :
.....

Etes-vous boursier sur critères sociaux (pour la rentrée 2026) ? oui non

Dans l'affirmative, durant la totalité de votre période de césure, vous pouvez demander à conserver votre droit à bourse ou demander à interrompre votre droit à bourse. Si vous conservez votre droit à bourse, celui-ci sera décompté du nombre total de droits à bourse ouvert au titre de chaque cursus.

Je souhaite maintenir mon droit à bourse

Je souhaite interrompre mon droit à bourse

Votre projet de césure

Nature de la période de césure :

Suivi d'une autre formation

Salariat

Entrepreneurat (*dans le cadre du dispositif PEPITE*)

Bénévolat

Service civique

Volontariat (précisez) :

Stage (Dans le respect de la loi n°2014-788 du 10 juillet 2014 sur les stages et de son décret du décret du 27 novembre 2014 ; de l'article 20 de la loi n°2020-1674 de programmation de la recherche et du décret 2021-1154 du 3 septembre 2021 pris en application des articles L. 124-1-1 et L. 124-3 du code de l'éducation)

Lieu de la césure :

En France

A l'étranger (précisez) :

Organisme d'accueil :

Nom de l'organisme :

Coordonnées :

Référent : N° de téléphone :

Adresse mail :

Partie pédagogique

1. Partie à remplir par le professeur principal et par le Psy-En pour les élèves en classe de terminale

Nom du responsable pédagogique :

Coordonnées du responsable pédagogique :
.....

1) Le projet de césure de l'élève est construit et structuré :

Pas du tout d'accord Plutôt pas d'accord D'accord Tout à fait d'accord

2) L'élève démontre une motivation particulière pour réaliser ce projet de césure :

Pas du tout d'accord Plutôt pas d'accord D'accord Tout à fait d'accord

3) Le projet de césure constitue une plus-value dans le cadre du projet professionnel et/ou d'orientation et/ou personnel de l'élève :

Pas du tout d'accord Plutôt pas d'accord D'accord Tout à fait d'accord

4) Le projet de césure est en lien avec la formation actuelle de l'élève : Oui Non

5) Le projet de césure permettra, à l'issue de la période de césure, de consolider un projet d'orientation pour l'élève :

Oui Non

Commentaire :
.....
.....

Date / Signature du professeur principal / Signature du Psy-En :

2. Partie à remplir par le référent pédagogique qui vous accompagnera pendant votre période de césure :

Nom de l'encadrant pendant la période de césure :

Service de l'université d'Orléans de l'encadrant : Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle

DOIP - Maison de l'Étudiant – Rue de Tours 45067 Orléans – Cedex 02

Modalités de l'accompagnement (celles-ci seront reportées au contrat d'engagement) :

1) Modalités d'encadrement et d'accompagnement de l'étudiant(e) durant la période de césure :
.....
.....

2) Modalités d'évaluation de la période de césure (celles-ci seront reportées au contrat d'engagement) :
.....
.....

Date / signature du référent pédagogique :

Partie Relations Internationales

Votre projet de césure a lieu à l'étranger : vous devez recueillir préalablement au dépôt de votre dossier de candidature, l'avis de la Direction des Relations Internationales. Cet avis porte sur les préconisations du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères sur les zones à risques.

Nom de la personne ayant suivi le dossier :

Pays concerné(s) par le projet de césure :

Préconisation de la Direction des Relations Internationales concernant le projet de césure de l'élève :

Favorable (L'avis favorable délivré par la DRI pourra être suspendu en cas de changement grave de situation dans le pays d'accueil entre la date d'émission de l'avis et la date prévue de départ)

Défavorable

Précisez le(s) motif(s) :

.....

.....

.....

Date / Signature / Cachet DRI :

Pièces constitutives du dossier de candidature

Le présent dossier de candidature

Description du projet et des motivations de l'élève pour réaliser une césure.

Ce document de 2 pages maximum devra aborder les points suivants :

- Objectifs visés par la césure
- Articulation avec le projet universitaire et/ou professionnel de l'élève
- Planning prévisionnel
- Contacts pris, etc.

Un document attestant le projet (promesse de contrat, lettre d'engagement, etc.)

Un curriculum vitae détaillé (1 page maximum)

Copie du certificat de scolarité de l'année en cours

Je certifie l'exactitude des éléments indiqués ci-dessus

Je certifie avoir pris connaissance du dispositif césure applicable à l'Université d'Orléans (voté par la CFVU du 7 avril 2026)

<http://www.univ-orleans.fr/Cesure>

A Orléans, le

Signature de l'élève